



Initiative d'appui aux investissements de la diaspora en faveur de l'agriculture (DIA)



Contexte

Chaque année, les membres de la diaspora mondiale envoient plus de 450 milliards d'USD à leurs familles restées dans des pays en développement. Grâce à ces envois de fonds, qui favorisent les investissements, le tourisme, les échanges, les actions philanthropiques, les transferts de savoirs et les relations transfrontières, les diasporas jouent un rôle essentiel dans le développement de leurs pays d'origine. Selon les estimations, la part des envois de fonds utilisée à des fins agricoles dans les zones rurales est relativement modeste – jusqu'à 5 pour cent du montant total – mais représente cependant quatre fois l'aide publique au développement (APD) mondiale allouée à l'agriculture.

C'est dans les pays en situation de sortie de crise et dans les États fragiles que l'incitation à migrer est le plus fortement ressentie. Dans les pays confrontés à des catastrophes naturelles, des difficultés économiques et/ou une instabilité politique, les diasporas interviennent pour prendre en charge les besoins quotidiens des membres de leurs familles et sont aussi les premières à réagir en cas de situations d'urgence. L'initiative d'appui aux investissements de la diaspora en faveur de l'agriculture (DIA) vise à développer ce rôle capital que la diaspora joue sur le court terme, afin de l'aider à avoir le plus fort impact possible sur le long terme, comme un véritable moteur de développement.

Il n'est pas possible d'assurer la croissance économique, de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire sur le long terme sans réaliser des investissements significatifs dans le secteur agricole. L'investissement agricole est indispensable à la croissance rurale, à la création d'emplois, à la satisfaction des besoins fondamentaux et à l'ancrage solide d'une croissance économique qui profite à tous les membres de la société.

Quelques chiffres

- Chaque année, les membres de la diaspora mondiale envoient plus de 450 milliards d'USD à leurs familles restées dans des pays en développement
- Les investissements de la diaspora dans le secteur de l'agriculture représentent quatre fois l'aide publique au développement (APD) mondiale allouée à ce secteur
- Le montant de l'épargne accumulée par les migrants à l'étranger est estimé à plus de 500 milliards d'USD

Objectifs

L'initiative d'appui aux investissements de la diaspora en faveur de l'agriculture (DIA) vise à développer l'emploi au sein des communautés locales, à faire reculer la pauvreté et à rendre moins pressante la nécessité de migrer. À cet effet,

- Elle encourage les membres de la diaspora mondiale à investir dans des projets d'agriculture durable propres à améliorer effectivement la vie des populations rurales pauvres
- Elle permet aux investisseurs et organisations de la diaspora et aux acteurs du terrain de se doter des capacités nécessaires pour réaliser des investissements transfrontaliers et ouvrir les marchés aux produits traditionnels
- Elle stimule la production agricole et réduit la dépendance à l'égard des importations afin d'accroître la sécurité alimentaire

Qu'est-ce que l'initiative DIA?

Conscients de la contribution importante des diasporas au développement économique et du potentiel de cette contribution, en termes de renforcement de la résilience des communautés fragiles, le Département d'État des États-Unis et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont lancé l'initiative d'appui aux investissements de la diaspora en faveur de l'agriculture (DIA). Ce partenariat majeur a pour but de mobiliser les contributions des travailleurs migrants et d'encourager ces derniers à devenir partie prenante d'un développement économique durable, par le biais de l'investissement dans le secteur de l'agriculture, en particulier dans les zones rurales.

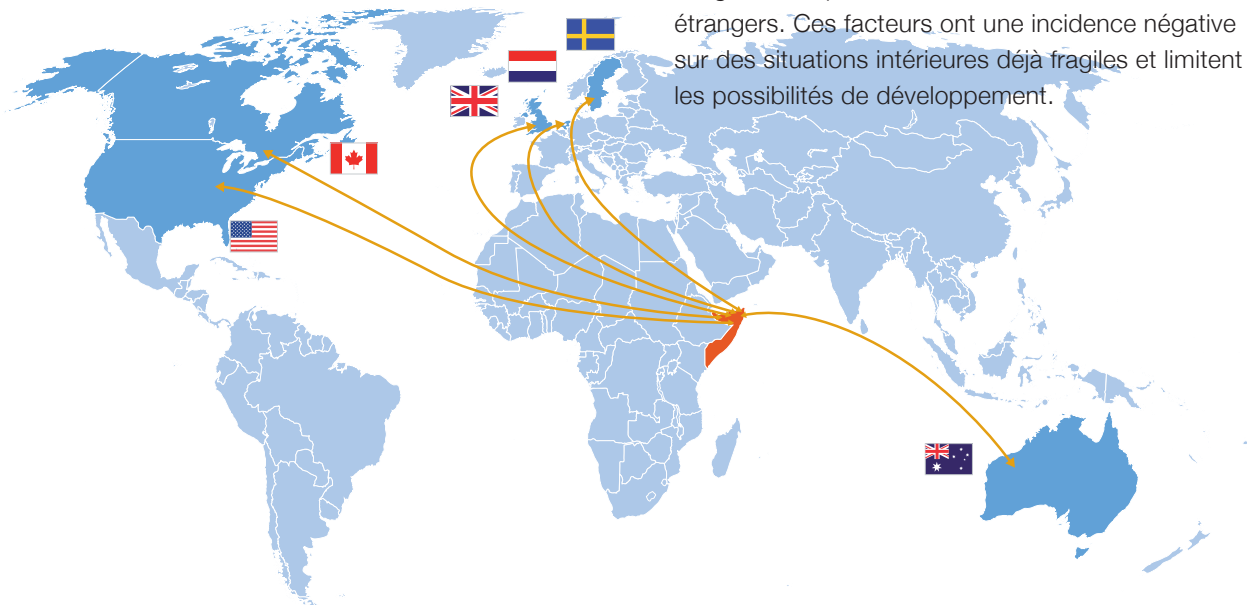
L'initiative DIA vise à favoriser la croissance de l'emploi au sein des communautés locales, à faire reculer la pauvreté et à rendre moins pressante la nécessité de migrer. À cet effet,

- Elle encourage les membres de la diaspora mondiale à **investir dans des projets d'agriculture durable** propres à améliorer effectivement la vie des populations rurales pauvres.
- Elle permet aux investisseurs et organisations de la diaspora et aux acteurs du terrain de **se doter des capacités** nécessaires pour réaliser des investissements transfrontaliers et ouvrir les marchés aux produits du terroir.
- Elle stimule la production agricole et réduit la dépendance à l'égard des importations afin d'**accroître la sécurité alimentaire**.

Pourquoi l'initiative DIA?

Du fait des liens très étroits qui unissent les migrants à leurs communautés restées "au pays", les investisseurs de la diaspora sont à la fois bien informés des possibilités qui existent dans leurs communautés d'origine et plus disposés que des investisseurs étrangers à investir dans des marchés fragiles. La hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires fait qu'il en coûte davantage aux travailleurs migrants pour répondre aux besoins de leurs familles restées dans des pays en développement mais qu'il devient plus intéressant de produire localement. Les investissements contribuent notablement à la sécurité alimentaire dans les pays d'origine tandis que, par ailleurs, on voit apparaître un marché de niche pour l'exportation de produits du terroir destinés aux communautés de la diaspora. Exploitée avec succès, cette demande peut créer un marché original à forte valeur ajoutée pour des investisseurs prêts à se lancer. Dans ce contexte, l'investissement de la diaspora pourrait facilement devenir un important moteur de développement.

L'initiative DIA vise à s'appuyer sur les fonds investis par des travailleurs migrants pour générer de nouveaux flux de capitaux destinés à promouvoir l'agriculture durable dans les pays fragiles. Moyennant le renforcement des liens qui unissent les migrants et leurs communautés d'origine et l'établissement de nouveaux partenariats, l'initiative créera des emplois, améliorera la sécurité alimentaire et tirera parti des marchés d'exportation potentiels. Ce type d'investissement est crucial pour les États fragiles et les pays en situation de sortie de crise qui, le plus souvent, dépendent des importations de produits alimentaires, sont touchés par une forte émigration et peinent à attirer les investissements étrangers. Ces facteurs ont une incidence négative sur des situations intérieures déjà fragiles et limitent les possibilités de développement.



Programme d'amélioration de la sécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique grâce aux investissements de la diaspora en faveur de l'agriculture

Coût total du programme:
1,55 million d'USD

Conscient de la contribution essentielle des travailleurs migrants au maintien des moyens d'existence, le FIDA a engagé une concertation avec le Gouvernement de Somalie, l'un des pays les plus durement frappés par des conflits dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. On estime que la Somalie reçoit plus de 1,3 milliard d'USD par an, par le biais d'envois de fonds, soit un montant supérieur à celui qu'elle perçoit au titre de l'aide internationale.

Lors du Forum international pour le développement rural qui s'est tenu en 2010 en Somalie, des représentants de la diaspora, du gouvernement, des agences de développement et du monde universitaire ont engagé un dialogue afin de dégager les priorités et les possibilités en matière d'actions conjointes pour la promotion du développement local. L'approche novatrice du programme, qui prône l'investissement de la diaspora dans l'agriculture, s'appuie sur l'initiative du Forum somalien.

Le programme est exécuté par une ONG néerlandaise, la fondation Business in Development (BiD) Network, en partenariat avec Shuraako, une ONG américaine qui possède des antennes locales en Somalie.

Les objectifs du programme sont les suivants:

- Promouvoir les mécanismes d'investissement favorables aux pauvres en milieu rural
 - Renforcer les capacités de la diaspora et faciliter la transformation de ses membres en agents de développement.
 - Promouvoir des stratégies mettant la diaspora en lien avec le secteur privé, la société civile, et les acteurs publics en Somalie.
- Les activités du projet ont démarré

en 2014, avec la création du Somali AgriFood Fund (somaligrifood.org), un fonds d'amorçage destiné à encourager les investissements de la diaspora en offrant des cofinancements dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la transformation alimentaire en Somalie. Ce fonds soutient des projets d'investissement allant de 20 000 à 250 000 USD en apportant une contribution à hauteur de 40 %. Les 60 % restants sont financés par le propriétaire de l'entreprise à hauteur de 20 %, en numéraire ou en nature, et par des capitaux extérieurs, dont au moins un tiers (ou 20 % du coût total du projet) doit provenir de la diaspora. L'effet de levier du fonds doté de 673 000 USD est estimé à 3,4 pour 1, soit un investissement total de 2,28 millions de dollars.

Shuraako est le gestionnaire du fonds; il est en charge de la publicité du fonds, de la sélection des soumissions, de l'évaluation (*due diligence*) des entreprises éligibles avant soumission au Comité d'investissement, de la remise des fonds aux bénéficiaires et du suivi de la mise en œuvre.

En janvier 2016, à l'issue des deux premiers appels à proposition, 199 candidats avaient déposé une demande auprès du fonds AgriFood, et six chefs d'entreprise s'étaient vus attribuer un financement, pour un total de 435 600 USD. Les plans d'affaires approuvés prévoient d'impliquer huit investisseurs de la diaspora, dont deux femmes. Ils sont tous originaires de la région dans laquelle ils souhaitent investir et contribuent à l'investissement à hauteur de 40 % à 60 %. Les six agro-entreprises retenues devraient créer 196 nouveaux emplois et ouvrir de nouveaux débouchés pour environ 15 000 petits producteurs du secteur de l'agriculture et de la pêche. Pour la troisième série d'investissements, la prochaine contribution du fonds AgriFood a été ramenée à 20 %

et les candidats ont été mis en contact avec des banques partenaires somaliennes pour compléter le financement.

Le projet a démontré qu'il était possible d'attirer les investissements de la diaspora dans le secteur des entreprises agricoles en Somalie et de générer des emplois et des revenus par le biais des ressources de la communauté somalienne à l'étranger. En outre, il a suscité l'intérêt du secteur financier national (banques locales et institutions de microfinance) pour le développement d'activités visant l'investissement de la diaspora dans l'économie locale. Cela nécessitera néanmoins une meilleure conformité des banques aux normes bancaires internationales. La création de l'Association bancaire somalienne (*Somali Banking Association*), qui a été soutenue par Shuraako, constitue une première étape dans ce sens.

L'intérêt de la diaspora à contribuer à l'économie somalienne a également été confirmé par l'enquête en ligne réalisée par Shuraako en 2015 (*Somali Investment Survey*), à laquelle ont participé près de 2000 personnes dans 33 pays. La plupart des personnes interrogées considéraient l'investissement comme un moyen de préparer leur retour en Somalie. L'enquête fournit des informations utiles sur les facteurs susceptibles d'encourager l'investissement de la diaspora, parmi lesquels l'assurance d'un potentiel de rentabilité, l'existence d'un contrat transparent et ayant force exécutoire et la limitation des risques.

Le FIDA prévoit maintenant de financer une phase relais, qui visera à étendre les réalisations fructueuses à grande échelle en renforçant les capacités des institutions somaliennes publiques et privées à fournir à la diaspora les services dont elle a besoin pour investir dans les PME du pays.

Comment fonctionnera l'initiative DIA?

L'initiative DIA donnera lieu à l'établissement de divers mécanismes de financement, depuis les appels à propositions compétitifs jusqu'aux investissements ciblés. Par l'intermédiaire de ces mécanismes, un financement sera accordé à des entrepreneurs de la diaspora, des organisations de migrants et des entités stratégiques clés, qui remplissent les conditions requises, aux fins de la mise en œuvre de projets qui stimulent le développement du secteur agricole dans les pays d'origine. En particulier, l'initiative recensera et cofinancera les projets et les modèles viables qui mettent l'accent sur la sécurité alimentaire, les investissements de la diaspora et les filières agricoles.

Les propositions seront évaluées en fonction de l'impact potentiel, de l'apport de capital, de la viabilité et de la mesure dans laquelle les projets se prêtent à la transposition et à une mise en œuvre à plus grande échelle. Les projets retenus permettront de définir, de concevoir et de tester des initiatives agricoles témoins. En outre, l'initiative DIA fournira une assistance technique et appuiera le renforcement des capacités, dans le souci de créer un environnement propice au succès et de favoriser l'appropriation transnationale. L'initiative DIA sera administrée par le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds établi par le FIDA, qui a déjà à son actif le lancement d'un grand nombre de projets novateurs dans le domaine des migrations internationales et du développement, et sera mise en œuvre sous les auspices de l'International diaspora Engagement Alliance (IdEA – Alliance internationale pour l'engagement de la diaspora) (www.diasporaalliance.org).

Où?

L'initiative sera mise en œuvre dans les pays suivants : Afghanistan, Angola, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Haïti, Iraq, Liberia, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka et Tunisie. Le programme couvrira par la suite aussi des pays qui ne figurent pas sur cette liste.

Avec qui?

L'initiative DIA est ouverte à tous les acteurs clés du développement (communauté internationale des bailleurs de fonds, secteur privé, fondations et institutions publiques) pour qui le développement de l'agriculture durable dans les pays en situation de sortie de conflit et dans les États fragiles revêt un fort intérêt stratégique. Dans le cadre de l'initiative, les milieux universitaires et les groupes de réflexion sont encouragés à optimiser la génération de savoirs et leur diffusion et à établir des communautés de pratique.



Mécanisme de financement pour les envois de fonds

Le Mécanisme de financement pour les envois de fonds (MFEF) est un mécanisme multidonateurs qui est doté de 35 millions d'USD et est administré par le Fonds international de développement agricole (FIDA), un organisme spécialisé des Nations Unies ayant pour vocation d'éliminer la pauvreté rurale. Depuis 2006, le MFEF œuvre pour accroître l'impact des envois de fonds sur le développement et aider les ménages ruraux pauvres à accéder à l'autonomie financière. Le Mécanisme cofinance des projets de développement en étroite collaboration avec des partenaires de la société civile et des secteurs public et privé. Le Mécanisme est également un courtier d'informations qui facilite la diffusion, la transposition et l'application à plus grande échelle des meilleures pratiques en matière d'envoi de fonds.



Fonds international de développement agricole
Pedro De Vasconcelos
Coordonnateur du programme MFEF
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591
Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org
www.ruralpovertyportal.org
ifad-un.blogspot.com
www.facebook.com/ifad
[instagram.com/ifadnews](https://www.instagram.com/ifadnews)
www.twitter.com/ifadnews
www.youtube.com/user/ifadTV

